

# LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ




Nouvelle-Calédonie      Polynésie française      Wallis et Futuna      Îles Pitcairn

**BUDGET : 569 000 € (68 Millions XPF)**

**PARTENAIRES :**

**DURÉE D'INTERVENTION : janvier 2020 - juillet 2024**

**Direction de la Culture et du Patrimoine Te papa hiro'a e faufa'a tumu**

- Communes associées d'Opoa et de Puohine
- Écoles d'Opoa et de Puohine

## SYNTHÈSE

Des actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes et de restauration de la biodiversité ont été menées sur le site UNESCO de Taputapuātea, situé sur l'île de Raiatea en Polynésie française. En valorisant le lien entre les patrimoines naturel et culturel, le projet a impulsé une dynamique de gestion écologique visant à renforcer la flore indigène, voire endémique.

Grâce au travail de coordination d'un écologue présent sur le site pendant quatre ans, les actions de sensibilisation et de formation ont permis la montée en compétence et un engagement accru des communautés locales. Sur la base d'un travail de prospection de la biodiversité locale et des espèces envahissantes présentes, des actions de retrait ont été menées sur quatre espèces végétales cibles avant de procéder à la ré-installation de plants patrimoniaux. Un travail de valorisation d'un site restauré a également été réalisé par une association locale, avec l'aménagement d'un sentier pédagogique.

### "La gestion écologique du site sacré de Taputapuātea"

Aujourd'hui, les acteurs locaux disposent de compétences renforcées et peuvent s'appuyer sur les équipements et serres fournis afin de poursuivre la production de plants patrimoniaux. La révision du plan de gestion du site UNESCO pourra ainsi bénéficier de leurs capacités, tandis que des financements ponctuels pourraient soutenir des actions à court terme.

## CONTEXTE

Depuis le 9 juillet 2017, le paysage culturel du complexe archéologique de Taputapuātea est inscrit au Patrimoine Mondial de l'humanité (UNESCO). Au-delà de la préservation des vestiges archéologiques des marae, le plan de gestion du bien vise également la préservation des forêts anthropiques polynésiennes et de l'environnement terrestre, considérés comme des lieux de mémoire témoignant de la civilisation mā'ohi ancienne.

La préservation de la biodiversité constitutive du site de Taputapuātea représente cependant un défi de taille face aux pressions exercées par les espèces exotiques envahissantes (EEE). Au total, 23 EEE, dont 16 plantes et 7 animaux, ont été recensées dans la vallée de Aratā'o qui constitue la zone cœur du paysage culturel. Ces espèces, caractérisées par leur développement rapide, menacent la survie des espèces indigènes et endémiques et perturbent le bon fonctionnement des écosystèmes. À titre d'exemple, des arbres comme le *Falcataria* ou le *Cecropia* entrent en compétition avec les espèces indigènes qu'ils remplacent pour former des couverts monospécifiques, favorisant l'érosion des sols.

### "Un appui à la mise en œuvre du plan de gestion du Site Inscrit au Patrimoine Mondial"

La Polynésie française a souhaité que le projet PROTEGE soutienne la Direction de la Culture et du Patrimoine (DCP), responsable de la gestion du site, afin de faciliter la réalisation des objectifs de préservation de l'environnement inscrits dans le plan de gestion. Le projet a donc été conçu comme un appui technique et financier au service du plan de gestion.



## ENJEUX & OBJECTIFS

Le succès de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) nécessite une action inscrite dans la durée, menée par des acteurs locaux structurés et impliqués. Dans un contexte où les actions de lutte contre les EEE et de restauration des milieux étaient relativement nouvelle, un enjeu clef du projet a été de sensibiliser, encourager la participation et former des acteurs locaux.

En ce sens, le projet a été conçu avec l'objectif de former et de faire appel à des associations et des prestataires locaux, dans une optique de contribution au développement économique autour du bien classé UNESCO. La collaboration avec la Direction de la Culture et du Patrimoine est également un facteur de pérennité, car cette direction dispose de compétences et de moyens pour l'entretien du site sur le long terme.



### L'ACTION AU SEIN DU PAYSAGE CULTUREL POURSUIT 3 OBJECTIFS :

- Sensibiliser et former des acteurs locaux
- Exirper des espèces exotiques envahissantes
- Impulser des actions de restauration



## RÉSULTATS

 Un écologue a travaillé durant quatre ans et demi à la lutte contre les espèces végétales envahissantes (EVE) et à la gestion écologique du Paysage Culturel de Taputapuātea, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2017. Il a ainsi coordonné et accompagné des acteurs locaux dans des actions de sensibilisation et de formation, de prospections, de lutte contre les EVE et de restauration des milieux forestiers.

Le projet a mis l'accent sur la sensibilisation des populations locales aux enjeux des espèces végétales envahissantes, avec **1 200 personnes sensibilisées directement et atteignant plus de 2 400 personnes sur les réseaux sociaux**. Cette sensibilisation s'est appuyée sur trois animatrices recrutées localement et formées, qui ont mené des actions variées pour des publics divers : six animations dans des écoles primaires et collèges, dix ateliers pédagogiques auprès d'associations, services techniques et prestataires municipaux ainsi que sept journées de porte-à-porte touchant 286 foyers. Ces initiatives, parfois accompagnées de formations techniques, ont joué un rôle clé dans l'appropriation du projet par les acteurs locaux, favorisant ainsi son succès.

### "Sensibilisation, formation, mobilisation des acteurs locaux sont les clés pour la pérennisation des actions"

En parallèle, des travaux de prospection ont été réalisés sur plus de 450 hectares afin d'approfondir la connaissance des milieux inscrits au patrimoine mondial. Cette caractérisation des espèces indigènes et des espèces envahissantes présentes dans les zones « cœur » et dans les zones « tampons » du périmètre inscrit a permis de cibler des actions de lutte et de restauration écologique. Cela a abouti à deux documents de capitalisation clefs : un « Guide de terrain de reconnaissance des espèces », un inventaire de cartographie détaillé.

La lutte contre les espèces végétales s'est focalisée sur quatre espèces envahissantes particulières (*Falcataia Moluccana*, *Spathodea Campanulata*, *Cecropia Peltata*, *Merremia Peltata*) et a permis de retirer plus de 2880 arbres et d'arracher 7 958 m<sup>2</sup> de lianes envahissantes. Ces espèces menaçaient la couverture végétale indigène, cruciale pour la structure et la stabilisation des sols et ainsi pour la prévention des glissements de terrain en cas d'événements climatiques extrêmes.



**Des efforts de restauration ont ensuite été engagés avec la production et la plantation de plus de 700 plants patrimoniaux.** La réintroduction de ces espèces indigènes vise à restaurer les services écosystémiques dégradés et critiques pour la résilience des écosystèmes, notamment la structuration des sols et la captation d'eau. Le maintien d'arbres patrimoniaux au sein du paysage culturel permet également de commémorer les pratiques traditionnelles qui leur sont associées, à l'image du *Mapé* (*Inocarpus fagifer*) dont le tronc était utilisé pour transmettre des informations via une méthode de percussion.

Les actions se sont principalement concentrées sur 3 hectares de sites gérés par la Direction de la Culture et du Patrimoine, qui assurera leur entretien pour éviter le retour des EVE. La priorisation de ces sites culturels, caractérisés par la présence de structures archéologiques, contribue ainsi à la durabilité des résultats du projet. L'approche combinant la préservation des patrimoines naturel et culturel vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés à long terme.

Pour garantir la pérennité des actions, **trois serres ont été installées au profit d'une commune, d'une association et du gestionnaire du site UNESCO**. Leur vocation est de faciliter la poursuite de la production de plants patrimoniaux. Par ailleurs, l'association « Tamari'i Puohine » a été soutenue pour ses efforts de maintien de la biodiversité à Puohine, notamment pour la création d'un sentier de tourisme agroécologique valorisant les actions de restauration.

**Le succès du projet a reposé sur la mobilisation des acteurs locaux.** Dès la phase de programmation, la volonté de contribuer à la structuration d'un réseau local d'acteurs investis sur le sujet des espèces envahissantes a été au cœur du projet. C'est dans cette optique qu'un écologue a été recruté pour pour accompagner la montée en compétences des acteurs locaux tout au long du projet. L'absence de projets similaires antérieurs sur l'île de Raiatea a motivé la mise en place de formations notamment pour l'entreprise de bûcheronnage et les membres de l'association « Tamari'i Puohine », formés à l'utilisation sécurisée d'herbicides et aux premiers secours en milieu sauvage. Les trois animatrices responsables des campagnes de sensibilisation en porte-à-porte ont également bénéficié d'une formation en médiation et concertation territoriale.

## "Arrachage d'espèces envahissantes et réintroduction d'espèces indigènes"

L'inauguration des réalisations du projet, tenue le 10 juillet 2024 en présence d'élus locaux, de prestataire, de membres de l'association et de riverains, illustre cette implication locale. Elle a aussi permis de communiquer sur les réussites du projet auprès des acteurs locaux et sur les réseaux sociaux de la commune de Taputapuātea, ainsi que dans les principaux médias de Polynésie française.



## PERSPECTIVES ET PÉRENNISATION

 **L'expérience acquise lors du programme PROTEGE est intégrée à l'évaluation en cours du plan de gestion du site UNESCO « Paysage Culturel Taputapuātea » et contribuera à orienter sa réactualisation pour les cinq prochaines années.** Les actions menées dans le cadre du projet ont joué un rôle important dans la mise en œuvre du plan d'action précédent, qui progressait jusqu'alors assez lentement.

**Lors de l'inauguration des réalisations du projet en juillet 2024, les acteurs impliqués ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les actions initiées.** L'association Tamari'i Puohine et la DCP devraient être en mesure de maintenir l'entretien des sites concernés, notamment grâce aux serres livrées pour

la production de plants patrimoniaux. Bien que la pérennisation d'un poste d'écologue n'ait pas été possible, Raimana Teriitehau, qui a été l'écologue en charge du suivi du projet dans le cadre de PROTEGE, a été recruté par la DCP à compter du 19 août 2024, en tant que gestionnaire du site, permettant d'espérer une certaine continuité dans les actions engagées.

À plus long terme, il est envisagé de collaborer avec les acteurs touristiques pour intégrer la visite des sites restaurés dans des offres d'écotourisme, afin de financer durablement les actions d'entretien. La présence de prestataires formés facilitera l'extension des actions en cas de financements complémentaires.



## TÉMOIGNAGES

### RAIMANA TERIITEHAU TEINA

Écologue sur le site de Taputapuātea



*PROTEGE a permis véritablement d'amorcer la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO sur la thématique des EEE au sein du Paysage Culturel Taputapuatea.*

*Là où PROTEGE est passé, un message est resté, aujourd'hui on observe des familles qui montrent l'exemple en retirant les EEE chez eux, c'est déjà une petite victoire mais ça reste insuffisant face l'ampleur de la tâche.*

*Aujourd'hui, je continue à suivre les projets mis en œuvre sous couvert PROTEGE grâce à mon recrutement auprès de la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Polynésie française.*



### NINI TEINA

Agricultrice à Taputapuatea



*Je suis très contente, je vois de nouveau le site (archéologique). Si Dieu le veut nous allons continuer à protéger et à nettoyer autour.*



## CHIFFRES CLÉS

**1200**  
personnes sensibilisées

**7958 m<sup>2</sup>**  
de lianes envahissantes arrachées

**464 ha**  
de surface prospectée pour la caractérisation de la faune et flore

**700 plants**  
patrimoniaux produits et plantés

**2 882 arbres**  
envahissants éradiqués

**336 m<sup>2</sup>**  
de serres installées pour la production de plants patrimoniaux

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES



PROTEGE



Scannez ou  
cliquez pour  
accéder aux  
ressources

### RAPPORTS

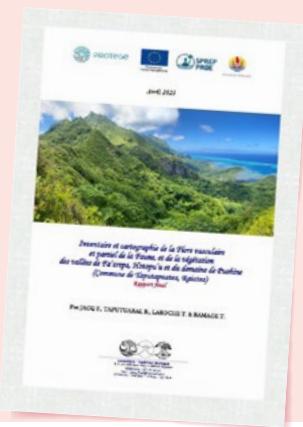
- DIREN/DCP : Teriitehau, R., (2020), Workbook : Paysage culturel de Taputapuātea
- Gouvernement de la Polynésie française, (2016), Plan de gestion et de valorisation du paysage culturel de Taputapuātea
- Raromatai Environnement, Moana Environnement, Fred Jacq, Créacom, (2021), Plan de Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes et à l'importance de la conservation de la flore patrimoniale du "Paysage Culturel de Taputapuātea"

### FICHES OPÉRATION

- Association Tamari'i Puohine, (2024), Travaux de sécurisation du sentier de Matapura
- Tahiti Wood Work, (2021) Extirpation de végétaux envahissants parcelle Mariari (Ōpōa)
- Tahiti Wood Work, (2021) Extirpation de végétaux envahissants parcelle Hirivari (Ōpōa)
- Tahiti Wood Work, (2023), Contrôle de végétaux envahissants du site de Matapura
- Tahiti Wood Work, (2024), Contrôle de végétaux envahissants du site LC22 "Plateformes et structures anciennes"
- Tahiti Wood Work, (2024), Revisites des sites de Matapura et LC22



- Guide de reconnaissance espèces exotiques envahissantes plantes patrimoniales pour la restauration écologique du Paysage Culturel Taputapuātea



- Inventaires et cartographie de la flore vasculaire et partielle de la faune, et de la végétation des vallées de Fa'arepa, Hotopuu' et du domaine de Puohine (commune de Taputapuatea, Raiatea), JACQ F., TAPUTUARAI T., LAROCHE T. & RAMAGE T., 2023



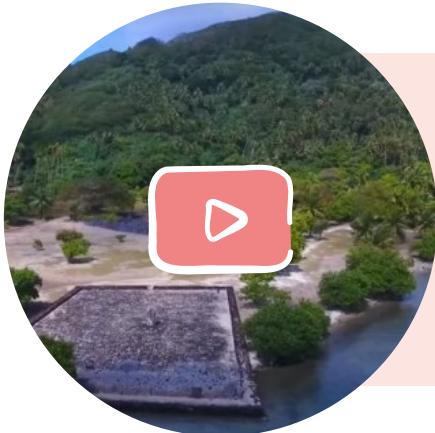
## RESSOURCES DOCUMENTAIRES



PROTEGE



Scannez ou  
cliquez pour  
accéder aux  
ressources



**Emission « Résilience » - Episode 4 :**  
Les espèces envahissantes, un fléau  
pour la biodiversité.



**Le 10 juillet 2024, des inaugurations  
saluées par la Mairie de Taputapuatea  
et ses communes associées**





Retrouvez toutes les fiches de capitalisation au sujet des espèces exotiques envahissantes **en libre accès sur notre site.**



# PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIEN DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

[protege.spc.int/fr](http://protege.spc.int/fr)



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Programme Régional Océanien pour l'Environnement et de la Communauté du Pacifique et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.